

## Marie Moret à monsieur Chastanier, 24 octobre 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (447r, 448v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 24 octobre 1897,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46902>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

### Description

RésuméMarie Moret a reçu hier les épreuves du compte rendu de l'assemblée générale de l'Association du Familistère, les a corrigées et les a communiquées à la Société du Familistère ; celle-ci est d'accord pour réaliser en premier le tiré à part

avant la publication du compte rendu dans *Le Devoir*. Rappelle qu'aucune épreuve n'est à envoyer à Pascaly ce mois-ci. Remercie Chastanier de s'être procuré de nouveaux caractères typographiques pour l'impression du *Devoir*. A reçu les exemplaires du numéro d'octobre 1897 du journal, mais signale à Chastanier que le ballot était adressé à elle-même et non au gérant du *Devoir*, Henri Buridant. Informe Chastanier qu'elle sera à Nîmes avant l'expédition du numéro de novembre du journal et qu'elle appellera à Chastanier que les exemplaires doivent être envoyés à Buridant. Préviendra Chastanier de son arrivée à Nîmes pour éviter l'envoi d'épreuves à Guise.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Édition](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées« Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire du 3 octobre 1897. Extrait du procès-verbal », *Le Devoir*, t. 21, 1897, p. 648-679. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.21/649/100/770/0/0>, consulté le 25 septembre 2021]

Lieux cités [Nîmes \(Gard\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise Familiste  
26 octobre 1897

Monsieur Chastanier,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 20 et y des 32 pages & premiers de l'Assemblée générale. Je les ai reçues et remises hier à Monsieur Châtelot qui nous ont écrit ce qui suit dans leur réponse à la présente lettre.

Causset ensuite, nous vendrons bien remettre

la composition en papier  
dans le Demir, et  
n'envisager les œuvres  
comme d'habitude.

Puis n'est à addresser  
à M. Pascale ce mois-ci.

— Je suis contente que vous vous soyez produite de nouveaux caractères et vous en remissoyez ; il est certain que celui actuel n'est pas joli.

— Nous avons reçu le tirage du Demir Toto-blé. Le caisse a été adressé à mon nom au lieu de l'être au nom

du Génie et du Département  
Monsieur H. Baridant.

Si les choses s'arran-  
gent selon nos projets,  
je serai à Nîmes  
quand vous aurez à  
réddier la cause du  
Département de Provence,  
et nous rappellerai  
alors scrupuleusement que  
c'est à M. Baridant  
qu'il faut s'adresser  
pour la facilité du  
service.

Veuillez m'envoyer  
la facture du Département  
7 octobre.

— Grand report  
pour Nîmes sera  
fixé. Je vous pré-  
mèndrai à temps  
pour vous écrire  
d'envoyer ici les plans  
instantanément.

Accordé à vous  
Mme, Monsieur  
l'assurance de ma  
parfaite considération

Le 7. B. A. Godin